

COMMUNIQUE DE PRESSE

Information réglementée
7 avril 2016 : 11h00

Urbanove Shopping Development

Urbanove Shopping Development SA a procédé à la publication d'un communiqué de presse informant le marché de ce qu'elle-même et quatre autres sociétés de son groupe ont déposé des requêtes auprès du tribunal de commerce de Bruxelles afin d'initier des procédures de réorganisation judiciaire (ce communiqué de presse est disponible à la suite de ce communiqué).

Banimmo, qui est actionnaire à 44% du groupe Urbanove, suit de près l'évolution de ce dossier.

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à :

Banimmo
Lenneke Marelaan 8
1932 Zaventem
www.banimmo.be

Alain Chaussard
CEO
Tel. : +33 1 44 90 43 10
alain.chaussard@banimmo.be

Cedric De Laet
CFO
Tel. : +32 2 710 53 11
cedric.delaet@banimmo.be

Communiqué de presse

6 avril 2016 : 18h15

Urbanove : Introduction d'une demande pour initier une Procédure de Réorganisation Judiciaire

Afin de préserver la continuité de ses projets de développement, les 5 sociétés du groupe Urbanove ont chacune introduit auprès du Tribunal de commerce francophone de Bruxelles une requête pour ouvrir une Procédure de Réorganisation Judiciaire (PRJ) en vue de l'obtention d'un accord collectif. La demande est pendante devant le tribunal; la date à laquelle le tribunal prendra sa décision d'ouvrir ou non la PRJ n'est pas connue à ce jour.

Cette procédure, qui concerne l'ensemble des sociétés du groupe Urbanove, a pour objectif de parvenir à un accord avec tous les créanciers sur une restructuration du passif et pour sécuriser les financements complémentaires permettant de mener à bien ses projets.

Urbanove Shopping Development SA (« USD ») est détenue conjointement par un pôle privé à hauteur de 70% (dont Banimmo, Besix et Degroof-Petercam) et un pôle public régional wallon à hauteur de 30% (SRIW, Namur Invest et deux filiales de Meusinvest). Elle contrôle les deux sociétés de projets de centres commerciaux : Le Côté Verre (LCV) à Namur et Les Rives de Verviers (LRV) à Verviers.

USD est la nouvelle dénomination de City Mall Invest depuis octobre 2014, lorsque l'ensemble des actionnaires actuels, qui étaient et sont restés ses créanciers mezzanine, en ont pris le contrôle. Compte tenu des difficultés financières auxquelles le groupe USD était alors confronté et qui mettaient en péril la viabilité des projets, le pôle public régional et le pôle privé se sont associés dans le but de mener à bien les deux projets à Verviers et à Namur (celui de Charleroi ayant été abandonné) dans l'intérêt de l'ensemble des intervenants, y compris ces deux villes.

La programmation du projet à Namur (Square Léopold) peut être considérée comme aboutie et s'appuie depuis août 2014 sur un Plan Communal d'Aménagement de Révision (PCA-R), complété par le rapport de synthèse de la Commission de Concertation du Parc Léopold (CCPL) mise en place par le Collège de la Ville suite à la consultation populaire de février 2015. Le centre-ville de Namur est par ailleurs dynamique, et constitue un marché suffisamment large pour attirer les grandes enseignes internationales. Le projet « Le Côté Verre » d'USD, en tous points conforme au PCA-R et aux conclusions du CCPL et en phase de pré commercialisation, est dès lors bien avancé et l'introduction de la demande de permis intégrés devrait intervenir prochainement.

A Verviers, USD a redéfini et réduit le programme pour aboutir, en juin 2015, à un accord avec le Collège sur le projet « Au Fil de l'Eau » prévoyant 21.000 m² de surfaces commerciales hors sol et environ 600 places de parking. Malheureusement un ensemble de facteurs ont fortement réduit le niveau des loyers attendus et conduit à l'automne un réexamen en profondeur des conditions permettant la réalisation du projet. Les négociations engagées avec la ville sur le nouveau projet qui lui a été présenté n'ont pas encore abouti.

Dans ces conditions, compte tenu de la solidarité financière entre les deux projets au sein d'USD, la mise en place des financements requis pour leur poursuite pouvait difficilement être envisagée sans le recours à la protection assurée par les PRJ qui va permettre de ménager le temps nécessaire pour que la concertation entre toutes les parties conduise à un plan d'ensemble pérenne.

Pour plus d'informations, merci de contacter:

Urbanove
Lenneke Marelaan 8
1932 Zaventem
Tel: +32 2 710 53 77

Didrik van Caloen
Administrateur Délégué
Tel. : +32 2 710 53 77
didrik.vancoelen@banimmo.be